



8 rue des Écoles
77950 Voisenon
Tél. : 01 60 68 29 00
e-mail : mairie@voisenon.fr

www.voisenon.fr

CONVOCAATION

Séance du Conseil municipal du 9 juin 2023

Voisenon, le 2 juin 2023

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

En application du décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et de l'arrêté n°2023-DRCL-BDE-009 du Préfet de Seine-et-Marne fixant pour chaque commune le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner en vue de constituer le collège électoral sénatorial du département de Seine-et-Marne, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

**Vendredi 9 juin 2023 à 20 heures 30
en salle du Conseil municipal**

Je vous prie de bien vouloir, en cas d'impossibilité d'assister à cette séance, de bien vouloir m'en informer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Julien AGUIN

ORDRE DU JOUR

INSTITUTIONNEL

1. Désignation des délégués et suppléants en vue de constituer le collège électoral sénatorial du département de Seine-et-Marne.